# 

* Datum : 15-12-2014
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2014737145
* Auteur :

Tribunal de première instance de Liège, division Liège
L'an deux mille quatorze, le vingt-six novembre, au greffe du tribunal de première instance de Liège, division de Liège, a COMPARU :
VERMOORTEL, Alain, né à Seraing le 1
er avril 1961, domicilié chemin du Baimont 200/1, à 4400 FLEMALLE, agissant en qualité de père et représentant légal de son enfant mineur d'âge :
VERMOORTEL, Corentin, né à Seraing le 2 mars 2005, domicilié avec son père.
Et à ce, autorisé par ordonnance de Monsieur le juge de paix du canton de GRACE-HOLLOGNE, rendue en date du 13 novembre 2014, ordonnance produite en photocopie et qui restera annexée au présent acte.
Lequel comparant a déclaré, ès qualités, ACCEPTER SOUS BENEFICE D'INVENTAIRE la succession de DELAMBERT, Patricia Germaine Camille, née à Liège le 14 août 1965, de son vivant domiciliée à FLEMALLE, chemin du Baimont 200/0001, et décédée le 9 mars 2014, à Flémalle.
Conformément aux prescriptions du dernier alinéa de l'article 793 du Code civil, le comparant déclare faire élection de domicile en l'étude de Maître NOLLET, Paul-Xavier, notaire, rue des Quatre-Grands 11, à 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE.
Dont acte signé, lecture faite, par le comparant et le greffier.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits par avis recommandé au domicile élu dans les trois mois de la présente insertion.
Le greffier-chef de service, (signature illisible).